

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 2 octobre 2019

Présidence : Madame le Maire

Présents : Bisignano Nathalie, Eckert Pierre, Duret Franck, Sandron Philippe, Corine Fontan, Denis Bernadette, Villuendas Myriam, Vandamme Jean- Pierre (arrivée à 20h46)

Excusés : Eckert Pierre(pouvoir à Villuendas Myriam), Bertrand Gérald, Jany Damien

Secrétaire de séance : Philippe Sandron

Approbation du compte rendu de la séance précédente par 6 membres (1 abstention pour absence à cette séance).

Le Conseil Municipal :

- **Délibère à l'unanimité** pour autoriser Madame le maire à signer la convention de groupement de commande pour les prestations de mission d'assistance et de conseil pour la passation des marchés d'assurances mutualisés entre les communes de Lurcy, Montceaux, Montmerle, Garnerans et Mogneneins. Ce regroupement nous permet d'optimiser les coûts et obtenir des tarifs préférentiels.
- **Fixe à l'unanimité** une redevance d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants de type camion à pizzas, food truck pour un montant de **5.50€** l'emplacement par jour sans fourniture d'électricité et à **10€** avec fourniture d'électricité. Un arrêté sera délivré par le maire pour obtenir le permis de stationnement moyennant le paiement d'une redevance.
- Madame le Maire informe le conseil que le contrat de location avec la société Rex rotary arrive à terme. Un nouveau contrat est proposé avec du matériel plus performant et avec des conditions financières plus intéressantes. Le conseil municipal délibère et **décide à l'unanimité** de procéder au remplacement du photocopieur et de souscrire un nouveau contrat de location comprenant la livraison l'installation les connexions et la maintenance pour une durée de 5 ans selon les termes suivants :

FOURNISSEUR	MARQUE	LOCATION HT MENSUELLE	COUT COPIE NOIRE HT	COUT COPIE COULEUR HT
REX ROTARY	RICOH Multifonction IMC2000A	87€	0.007€	0.07€

- **Entend** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du syndicat des eaux de Montmerle.

Questions diverses

Le conseil municipal est informé des points suivants :

- changement du coffret électrique au Rosier : les travaux effectués sont terminés convenablement.
 - nous sommes toujours en attente du retour du SIEA concernant le chiffrage sur une éventuelle extinction des points lumineux une partie de la nuit.
 - les travaux de réparation de la borne à incendie du Rosier sont terminés.
 - la vitre du panneau d'affichage a été remplacée.
 - le curage des fossés a été effectué.
 - RV M.Charbonnel Arnaud pour des travaux de busage de fossé. Le rendez-vous avec la commission est fixé au **3 octobre 2019**.
 - RV avec la société DIVIM pour le projet de la ferme Jomet le **mercredi 9 octobre 2019 à 9h30**.
 - courriers adressés à 3 administrés pour des arbres qui gênent le passage du camion du SMIDOM chemin des Greugnons.
 - création sur la commune d'une nouvelle association sportive **d'Aïto self défense** par Monsieur Duchet-Bellanger.
 - **urbanisme** : Déclaration refusée pour la pose d'un compteur électrique sur la piste auto-école.
- Déclarations préalables en cours : 2^{ème} demande de division foncière de la propriété de Simone Ansoud – DP création portail et clôture chemin du Rosier.
- Permis construire en cours d'instruction : construction maison individuelle chez Simone Ansoud (lot B)
construction maison individuelle succession Rosset (lot A).
- la commune n'a pas préempté : lot E1 Côté Jardin parcelle cadastrée **B 904** 104m².
 - Mise à jour du plan cadastre par le M.Boileau du Centre des Impôts Fonciers de Trévoux le **3 et 4 octobre**.
 - Versement par la Communauté de Communes val de Saône Centre de 10 000 € pour le fonds de concours des travaux de voirie.
 - cérémonie du 11 novembre est fixée à **11h**.
 - date des vœux sous réserve le dimanche 5 janvier 2020 à 11h.
 - réunion commission communication le jeudi 17 octobre à 18h30 pour finaliser le nouveau site internet.
 - Compte rendu des commissions communautaires.

Le Maire,

